



COUP DE PROJECTEUR SUR...

Michel Barjou

Président du Jumelage avec Bouaké (Côte d'Ivoire)
et de Actions de Solidarité pour l'Afrique

Selon vous, quelles sont les qualités d'un président ?

Je dirais que c'est à la fois un coordinateur et un infatigable passionné, sinon il n'est pas à sa place. Personnellement, j'ai fait mon "apprentissage" dans des associations sportives, professionnelles puis humanitaires, et ces mêmes qualités sont indispensables, quelle que soit la discipline. Mais j'ajouterais qu'un président n'est rien sans une équipe. Une équipe soudée. On ne peut être un rassembleur qu'avec de l'écoute, de l'indulgence et toujours, beaucoup de simplicité.

Et l'intérêt d'adhérer à une association ?

Dans le monde d'aujourd'hui, s'il n'y avait pas le tissu associatif, ce serait une catastrophe, une révolte permanente, du n'importe quoi ! Une association, dans tout domaine d'intervention, est un bienfait. Elle véhicule et entretient des valeurs, de l'humanité. Cette écoute réciproque, ces échanges permettent de grandir, à tout âge. Une association est le lieu où chacun met de côté ses appartenances. Elle incarne cette volonté manifeste d'aller, ensemble, dans le même sens.

MONDE COMBATTANT

Libération : hommage au résistant Grabier



Le 20 août prochain, la 71^e cérémonie de la Libération de Villeneuve sera l'occasion de rendre l'hommage à André Grabier. Ce matelot était à bord d'un paquebot de la Compagnie de navigation Sud-Atlantique lorsqu'il est fait prisonnier en 1940. Libéré en 44, il rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur où il est affecté au groupe « Kléber » qui opère entre Fumel et Monflanquin. Transport et camouflage d'armes parachutées ou sabotage de voies ferrées, distribution de tracts font partie de ses périlleuses missions. Associé au groupe « Dollé », il est à Villeneuve avec six camarades de combat dans la nuit du 17 juin 1944, nuit au cours de laquelle 3 collègues seront blessés et Grabier trouvera la mort, abattu par les miliciens. Il avait 36 ans.

En souvenir de son engagement, et à l'initiative de l'ANACR, une plaque sera posée à l'endroit même où il perdit la vie, cours Victor-Hugo, à quelques mètres du boulevard Georges-Leygues.

FLASH BACK Le marché bio fête ses 40 ans cet été !



1^{er} marché biologique de France, celui de la place d'Aquitaine fait figure de pionnier. Créé en 1975, il rassemble une trentaine de producteurs chaque mercredi ainsi que des artisans bio.



Le 3 juin, la Ville a reçu le label « Territoire Bio engagé » récompensant les collectivités qui ont atteint 6% de surface agricole cultivée en bio. Le certificat a été remis au maire en présence d'Alain Rousset, président de la Région.



Le marché fête son anniversaire tous les mercredis pendant 4 mois ! Tout l'été : table ouverte jusqu'à 14h30 pour déguster en musique, les produits de saison, frais et bio !

Créations

- AMICALE DES JOUEURS DU RCV XV
Organisation d'événements au bénéfice des joueurs du RCV XV.
- FUTSAL ARENA 47
Développement du foot en salle.
- LES AMIS DE JEREMY
Développement d'activités visant le bien-être et la participation à la vie sociale des personnes présentant un handicap, de leur famille et amis.

Modification

- QUAT'PATTES. Protection animale du Villeneuvois devient Association « Quat'pattes 47 » : protection animale du Villeneuvois.

Dissolutions

- ALMAH
- PLUME DE SABLE

Directeur de publication : Patrick Cassany

Rédaction et réalisation : Mairie de Villeneuve-sur-Lot

Impression : Imprimerie Reprolaser

Tirage : 1000 exemplaires

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



Vill'asso

Le journal de la vie associative réalisé par la Ville de Villeneuve-sur-Lot

ZOOM SUR...

Maison de la Vie associative 100% service et convivialité !

A l'aube de ses 10 ans, la Maison de la Vie Associative n'a pas pris une ride. Mieux : cet équipement municipal n'a jamais été aussi fréquenté, attirant nouvelles pratiques et nouveaux pratiquants.

« La MVA ? Elle est formidable ! ». Christian Bertrand, président du club philatélique ne tarit pas d'éloges. « Elle correspond tout à fait à ce qu'on pouvait en attendre : fonctionnelle, pratique et chaleureuse ». Son association, forte de 65 adhérents, fait partie de celles qui ont pris part aux consultations préalables à l'élaboration du projet de création de la structure en 2005. « Les associations ont été écoutées, elles ont aussi été entendues. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous avons du sur-mesure ». Un sentiment partagé par Nicole Arnaud, présidente des Peintres du Dimanche. « On y est comme chez nous. C'est une vraie maison, et on s'y sent comme en famille ».

Un esprit familial

Une famille associative qui ne cesse de s'agrandir puisqu'à ce jour, pas moins de 250 associations l'utilisent, de façon régulière ou ponctuelle. 97 y étaient domiciliées en 2014, et déjà, 12 nouvelles demandes d'intégration ont été enregistrées en 2015.

« C'est un vrai lieu de vie », confirme le responsable de la structure mais aussi de l'équipe attentive à chaque demande. « Qui dit vie, dit contacts, échanges, mais aussi élan. Certaines associations ont pris de l'ampleur, en termes d'activité et d'adhérents. On voit aussi de nouvelles têtes et de nouveaux projets qui émergent, assure-t-il. Et pas moins de 400 manifestations s'y déroulent chaque année ! ».

Prêt de matériel, sono, photocopies, prise de rendez-vous, assistance à l'organisation de manifestations, promotion... tout est fait pour faciliter le quotidien des présidents et des bénévoles, qui apprécient le service. Sans oublier celui de la quinzaine d'associations qui y tient des permanences dans des bureaux partagés, et le Comité d'Entente, présent au quotidien.



Ce succès est confirmé par la fréquentation : en 2014, quelque 37 240 personnes en ont franchi le seuil !

Protection renforcée

Si les 1 250 m² de la MVA sont bien exploités, cet été, des travaux de sécurisation y seront menés. Conformément à ce qui avait été décidé en Comité Consultatif exceptionnel, réuni après les événements délictueux commis en début d'année, la mairie va renforcer la protection du bâtiment. A compter du mois de juillet, pas moins de treize volets roulants motorisés viendront équiper les fenêtres qui en étaient dépourvues. 9 renforceront la façade Nord, côté gare, 4 renforceront la façade Sud, celle donnant vers la rue de Coquart. Au total, 12 000 euros de fourniture et pose y seront consacrés sur le budget municipal. « La MVA doit rester ce lieu d'accueil convivial, fédérateur et au service de tous, a précisé Patrick Cassany, maire de Villeneuve. Nous continuerons à y contribuer en accentuant notre vigilance ».

Le vandale sous les verrous

L'auteur des quatre actes de vandalisme perpétrés nuitamment à la MVA en février dernier est derrière les barreaux. Après les dépôts de plainte de la mairie et des associations lésées auprès du Commissariat, l'enquête a mené à l'arrestation de l'auteur unique des faits. Confondu par les caméras de vidéo-protection du site et le relevé d'empreintes, ce multirécidiviste -qui a reconnu les faits- a été condamné à 25 mois de prison ferme et incarcéré immédiatement.



DOSSIER SPECIAL

Ville et associations de quartier Vers une action concertée

Villeneuve est la commune la plus étendue du département. Avec ses 81 km², elle compte pas moins de 11 quartiers. Tous ou presque ont leur comité d'animation et de défense du cadre de vie, une instance associative de proximité, en lien avec la mairie.



Rencontre de terrain avec les riverains

S'informar, s'exprimer, dialoguer, proposer des idées pour améliorer le quotidien, aménager l'espace public, adapter les services de proximité, préserver des espaces naturels ou le petit patrimoine, animer : lorsqu'on les interroge, les comités de quartier ou de défense des sites sont intarissables sur leurs missions, parfois très variées. Leur point commun ? Un amour immodéré pour leur zone de résidence. « Nous sommes des Villeneuvois avant tout ! Villeneuvois d'abord, mais habitants d'un quartier précis, là est la nuance ».

Plutôt rive droite ou rive gauche ? Zone naturelle ou centre-ville ? Nés de découpages historiques, géographiques (Lot) ou urbains (routes et rocade), les 11 quartiers de la ville n'ont pourtant rien à voir avec ceux des grandes métropoles. « Ici, être d'un quartier, cela veut dire avoir un cadre de vie différent. C'est pas la zone ! », pouffe l'un d'eux. Ce cadre de vie est celui que l'on veut préserver ». Et le comité de quartier semble être l'instance locale idéale pour représenter les intérêts des riverains. « Les habitants ont besoin de cette proximité pour s'exprimer, c'est beaucoup plus facile pour eux de s'adresser à nous directement ».

« Pour autant, nous ne sommes pas que des récepteurs à doléances », explique un autre. Grâce aux rencontres entre les préoccupations et les idées des habitants, et les projets et orientations de la Ville, nombre d'actions ont pu être mises en œuvre ».

« Co-construire »

Etre au service du collectif est l'une de leurs préoccupations. Faire remonter des avis, échanger des points de vue et émettre des propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie, fait partie de leur fonction. « Les comités de quartier permettent de co-construire notre quartier avec la Ville, en lien aussi avec ses propres projets et de faire passer l'information plus générale sur ses propres orientations. En fait, Nous nous nourrissons les uns des autres des échanges pour avancer ensemble, dans la même direction ».

Outre les dossiers relatifs à la voirie, la sécurisation d'un accès ou l'éclairage public, l'environnement reste aussi une priorité. Des associations de défense de sites ou de zones naturelles accueillent de nombreux adhérents. « Bien sûr, on prêche d'abord pour notre clocher, reconnaît l'un des présidents. Mais en matière de protection de



Rendez-vous conviviaux lors des fêtes de quartier

l'environnement, c'est toute la population qui est concernée. Un site propre, accessible, protégé, voire classé, change le regard et le respect des usagers qui le fréquentent. Et c'est un plus pour la ville dans son ensemble ».

Solidarité de voisinage

Chacun dans leur rôle de défense du cadre et du patrimoine ou plus simplement d'entente amicale, ils sont des émetteurs d'informations indispensables pour attirer l'attention sur un quartier, ses problèmes et ses habitants. Mais l'information passe aussi par la convivialité et l'encouragement des solidarités de voisinage. Vide-greniers, lotos, repas conviviaux, soirées à thèmes, fêtes, foires... tout au long de l'année, les comités s'emploient à animer leurs quartiers. « Cela permet avant tout de se connaître entre nous. Les quartiers évoluent,

leurs habitants aussi et il faut sans cesse retisser le lien social. C'est parfois lourd... mais tellement enrichissant ! ».

Ils agissent :

Asso. de quartier Bastide rive gauche - Asso. de quartier Courbiac-Diodé - Association de Sauvergarde et d'aménagement des 5 sites (St-Germain, Cambes-Collongues, Lascrozes, Rogé-La Grâce et St Sulpice) - Association des trois clochers - Asso. du quartier Lamothe - Ass. pour l'entraide des résidents de Courbiac - Club Détente et loisirs (Ste Radegonde) - Comité des Fêtes de Soubirous - Comité des Fêtes d'Eysse - Défense des sites de Ste Radegonde et de ses environs - Rebel.

Retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site Internet de la Ville, rubrique « associations » ou dans l'annuaire des associations (prochaine parution : septembre 2015).

Rencontre avec... Nicolas Denis Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers



Âgé de 37 ans, ce père de famille de deux enfants est Villeneuvois à 100%. « J'aime ma ville. Elle a vu naître toute ma famille qui m'a transmis cet attachement viscéral pour Villeneuve », explique-t-il. « Je dis parfois que c'est le Lot qui coule dans mes veines (rires). C'est d'ailleurs parce que j'y suis si attaché que je me suis engagé pour contribuer, à mon niveau, à apporter ma pierre à l'édifice citoyen ». Un engagement qu'il conjugue avec une vie professionnelle dans le secteur médical, un métier où l'humain est au cœur de la démarche.

Quel est le rôle d'un élu aux quartiers ?

« Pour moi, dans une ville, il y a deux piliers : l'urbain et l'humain. Ma sensibilité va plutôt à l'humain. Disons, pour faire simple, que mon rôle est de faire le lien entre la mairie et les habitants. En cela, je sais pouvoir m'appuyer sur les associations de quartier. Leur rôle est capital car elles sont très investies. L'humain a besoin de relation avec ses pairs, le message passe mieux quand on peut se dire les choses, lorsqu'on se connaît. Depuis un an, je me rends aux réunions de quartier où j'entends les requêtes, les questionnements mais aussi les idées et elles sont riches. Écouter, transmettre et apporter une réponse ou l'englober dans une réflexion plus large font partie de mes missions. C'est à nous d'aller vers eux, je crois qu'il y a une vraie attente de leur part ».

Vos missions sont-elles amenées à évoluer ?

« Cette délégation à la Vie des Quartiers est nouvelle. Le maire l'a créée en 2014 dès son élection. C'est bien la preuve de l'importance que l'équipe municipale accorde aux relations citoyennes. A ce titre, un quartier est une échelle idéale. Mais je m'aperçois aussi que les gens ne veulent pas être cantonnés dans leurs îlots et que les pratiques de proximité n'excluent pas une identité de ville. Une ville qui fonctionne, c'est une ville qui arrive à faire vivre ensemble la proximité et une vision plus large des choses et du monde. « Penser global, agir local », d'autres l'ont dit et je m'approprie cette formule qui me convient bien... Cet été, nous allons réfléchir à une formule pour impliquer les gens sans faire de réunion de quartier, peut-être des rencontres informelles chez l'habitant afin que les Villeneuvois puissent échanger librement entre eux et avec les élus ».

■ Un service à l'écoute : les Relations Citoyennes

Créé en 2006, ce service municipal est dédié aux demandes des administrés. En lien direct avec les Villeneuvois, il reçoit des appels relevant de problèmes ponctuels de voirie, d'éclairage, de propreté, etc. qui sont traités -et résolus- rapidement, sans oublier des demandes plus sensibles comme les problèmes de voisinage, de rénovation... « Nous accordons la même importance à toutes les requêtes que peuvent formuler les habitants pour leur quotidien », explique Mélanie Mothes, responsable du service. « Néanmoins, lorsqu'ils émanent d'un comité de quartier, nous savons qu'il s'agit d'une revendication collective, d'intérêt général. C'est d'ailleurs souvent ensemble que nous trouvons des solutions ».

Lorsque les demandes ne relèvent pas de sa compétence, la mairie contacte elle-même les partenaires concernés (Agglo, Département, Véolia, etc.) et s'assure du suivi de la requête. En moyenne, le service traite près de 1 500 demandes par an.

Renseignements : 05 53 41 51 92



1 week-end
les 19 et 20
septembre



Les Journées du patrimoine se déclineront en visites et ateliers (Pôle Mémoire, Excisum, théâtre), expos (OTGV, parc St-Cyr), rallye patrimoine, sans oublier un banquet festif, l'embrasement de Ste-Catherine et un grand bal populaire.

1 événement
la fête
de l'eau !



Elle se déroulera le 2 août sur le Lot et à la base nautique. Au programme : joutes aquatiques mais aussi animations et ateliers autour du Lot. Un rendez-vous public et gratuit !

1 lieu
Le parc
St-Cyr



Il est ouvert au public depuis début juin. L'hôpital, propriétaire des lieux, en a confié la gestion et l'entretien à la Ville, qui a choisi d'en faire profiter tous les Villeneuvois. Des animations y sont déjà programmées cet été.